

ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Maire d'AUBERVILLE,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 09-2025 du 21 mars 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n°2022-05 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 15/02/2022,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint Administratif 1^{ère} Classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MAHEUT Céline	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	01/07/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à AUBERVILLE
le 24 Mars 2025,
Le Maire
Bertrand CHIFFOT



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le 22/03/2025

Signature de l'agent :

A large, handwritten signature in black ink is written over the text 'Signature de l'agent :'. The signature is stylized and appears to be 'B. Chiffot'.